



Demande de propositions (DP) : Base de données nationale harmonisée des membres et des inscriptions

1. BUT ET OBJECTIFS

Cyclisme Canada est à la recherche de propositions pour la mise en place **d'une base de données nationale harmonisée des membres et des inscriptions**, destinée à soutenir Cyclisme Canada, les organismes provinciaux et territoriaux de sport (OPTS), les clubs et les organisateurs d'événements au sein d'un écosystème unique.

L'objectif de cette demande de propositions est d'identifier un partenaire technologique capable de :

- Mettre en place **une plateforme nationale de données partagée**
- Soutenir l'**autonomie** des OPTS tout en assurant une harmonisation à l'échelle nationale
- Améliorer l'**expérience des membres, l'établissement de rapports, la gouvernance et la prise de décisions**
- Remplacer la solution actuelle ou la faire évoluer au-delà de celle-ci à l'issue d'une période de transition

Cette demande de propositions s'inscrit dans les **recommandations formulées au CIP par le groupe de travail sur les données (septembre 2025)**, qui ont mis en évidence la nécessité d'améliorer le rendement du système, de clarifier la gouvernance, de disposer d'outils de rapports et d'élaborer une feuille de route nationale commune en matière de données.

2. TERMINOLOGIE DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS

- Cyclisme Canada (CC) : L'organisme national de régie des sports cyclistes au Canada
- CIP : Conseil interprovincial représentant les OPTS
- OPTS : Organismes provinciaux ou territoriaux de sport
- Groupe de travail sur les données : Groupe de travail composé de membres du CIP responsable de fournir des conseils, un soutien et un plan d'action à Cyclisme Canada et au CIP en vue d'une stratégie harmonisée en matière de données
- Fournisseur : Organisation soumettant une réponse à la présente demande de propositions
- Système / Plateforme : Solution proposée pour la gestion des membres, des inscriptions et des données
- Membre : Participants individuels, officiels, entraîneurs et bénévoles
- Clubs / Organisateurs d'événements : Entités affiliées utilisant la plateforme pour les inscriptions et la production de rapports



3. CONTEXTE

Cyclisme Canada est l'organisme national de régie des sports cyclistes au Canada, du niveau amateur au niveau olympique et paralympique. Fondée en 1882, notre organisation est le plus ancien organisme national de sport au pays. Aujourd'hui, notre rôle consiste à mobiliser, à unir et à soutenir nos partenaires provinciaux, territoriaux et nationaux afin de développer collectivement notre communauté grâce à des programmes, des événements et des services de grande qualité, harmonisés d'un océan à l'autre

Notre **objectif** est simple : Inciter les Canadiens à faire du vélo. Notre **mission** consiste à développer notre sport de manière globale, en amenant davantage de Canadiens à monter à vélo d'un océan à l'autre et sur les podiums à travers le monde.

Cyclisme Canada s'appuie sur quatre axes stratégiques étroitement liés pour atteindre ces objectifs. Nous créerons une **communauté** profondément unie, animée par une affinité et une fierté pour le cyclisme ; nous ferons découvrir aux enfants de tout le Canada les joies du cyclisme grâce à un développement **à la base** qui favorisera l'afflux de nouveaux participants tout au long du parcours de l'athlète ; nous organiserons des **événements** qui susciteront un véritable engouement pour le cyclisme chez les Canadiens ; et nous mettrons en place un programme de performance durable qui produira en permanence des **champions exemplaires** sur la scène internationale et des ambassadeurs au sein de la communauté.

Cyclisme Canada chapeaute un système sportif fédéré et diversifié qui comprend :

- des programmes nationaux et des parcours de formation des athlètes
- 12 organismes provinciaux et territoriaux de sport
- des centaines de clubs affiliés et d'organismes d'événements
- des dizaines de milliers de membres inscrits chaque année

Situation actuelle

- La plateforme actuelle (Uplifter, anciennement Interpodia/CCN Bikes) est en service depuis plus de 15 ans.
- Un groupe de travail sur les données, créé en octobre 2024 et composé de représentants des membres du CIP, a mené une étude d'une année sur les performances du système, les besoins et les orientations futures.
- Parmi les défis identifiés figuraient :
 - Les limites en matière de performances et d'évolutivité du système
 - Des interfaces obsolètes ou peu flexibles
 - Des rapports incohérents entre les différentes juridictions
 - Une intégration limitée avec les processus d'affiliation des clubs
 - Des règles floues en matière de gouvernance des données et d'engagement



Orientation stratégique

Le CIP a approuvé une approche qui comprend :

- Une prolongation à court terme du contrat avec le prestataire actuel
- Un **processus concurrentiel de demande de propositions visant à évaluer des solutions nationales à long terme**
- L'accent mis sur la collaboration, la transparence et la viabilité à long terme

Attentes stratégiques

1. Architecture de plateforme tournée vers l'avenir

Cyclisme Canada ne se contente pas d'un simple remplacement de l'outil d'inscription actuel. Les soumissionnaires doivent démontrer que la solution qu'ils proposent offre une infrastructure numérique **solide, flexible, résiliente et facilement évolutive**, capable de soutenir le système cycliste canadien sur le long terme.

Les propositions doivent clairement décrire :

- Une **architecture moderne et modulaire** permettant d'améliorer, de remplacer ou d'étendre les composants au fil du temps sans avoir à repenser entièrement le système.
- Des **capacités d'intégration via des API** pour prendre en charge la connectivité avec des systèmes externes, les technologies émergentes et les futurs services numériques.
- Un haut degré **de configuration plutôt que de personnalisation**, permettant de répondre aux besoins particuliers des différentes juridictions tout en préservant une plateforme nationale commune.
- Une architecture conçue pour garantir **l'évolutivité, la performance et la maintenabilité à long terme** à mesure que le nombre de membres, la complexité des données et les exigences d'intégration augmentent.

2. Analyse et automatisation basées sur l'IA

Cyclisme Canada encourage les fournisseurs à préciser comment leur plateforme exploite actuellement, ou prévoit d'exploiter, **l'intelligence artificielle ou l'automatisation avancée** afin d'améliorer la valeur du système au fil du temps.

Les propositions peuvent inclure, sans s'y limiter :

- **Des capacités avancées d'analyse et de prévision** (par exemple, analyse des tendances, projections de participation, informations sur le cycle de vie).
- Une intelligence système qui facilite le **contrôle de la qualité des données, la détection des anomalies ou la fourniture d'informations opérationnelles** aux administrateurs.
- **Une automatisation des flux de travail** qui réduit la charge administrative manuelle au sein de CC, des OPTS, des clubs et des organisateurs d'événements.



- Une description claire des **fonctionnalités d'IA existantes** ainsi qu'une **feuille de route des capacités** prévues pendant la durée du contrat.

Les fournisseurs doivent faire preuve de transparence en distinguant clairement les fonctionnalités actuellement disponibles des améliorations prévues.

3. Intégration des systèmes comptables et financiers

La plateforme doit permettre un échange et un rapprochement efficaces des données financières entre le système de gestion des adhésions et les systèmes comptables ou financiers utilisés par Cyclisme Canada et les organisme provinciaux et territoriaux de sport.

Les fournisseurs doivent répondre aux exigences suivantes :

- Capacité **d'intégration avec les plateformes comptables et financières** actuellement utilisées ou couramment employées au sein du système sportif canadien.
- **Flux de données financières automatisés ou assistés par le système**, notamment en ce qui concerne les membres, les licences, les cotisations, les taxes et autres transactions.
- Prise en charge du **rapprochement, de la vérifiabilité et des rapports financiers**, conformément aux exigences organisationnelles et juridictionnelles.
- Flexibilité permettant de s'adapter aux **différents modèles financiers des OPTS** tout en maintenant la cohérence et la supervision à l'échelle nationale.

4. Conformité à la gestion des licences UCI

La solution proposée doit prendre entièrement en charge l'enregistrement et la gestion des licences UCI, en tenant compte des obligations de Cyclisme Canada en tant que fédération nationale.

Les propositions doivent démontrer :

- La conformité avec **les exigences, les processus et les structures de données actuels de l'UCI en matière de licences**.
- La capacité à gérer les catégories de licences propres à l'UCI, les règles d'admissibilité et les processus de validation.
- La capacité à **s'adapter efficacement aux futurs changements de règles de l'UCI, aux mises à jour des modèles de données ou aux exigences en matière de rapports** sans nécessiter de refonte majeure du système.
- Des flux de travail clairs reliant la gestion des licences UCI aux dossiers nationaux, provinciaux, des clubs et des athlètes.

5. Mise à disposition des données à l'échelle de l'écosystème

Cyclisme Canada considère cette plateforme comme un élément fondamental permettant **la collecte, l'interprétation, le suivi et la prise de décisions** à l'échelle de l'ensemble



de l'écosystème CC/OPTS.

Les fournisseurs doivent décrire comment leur solution permettra :

- Permettre une **collecte de données cohérente** entre CC, les OPTS, les clubs et les organisateurs d'événements grâce à un modèle de données national commun.
- Faciliter **l'analyse longitudinale** des parcours des participants, des tendances de membres et du rendement du système au fil du temps.
- Faciliter **la prise de décision fondée sur des données probantes aux niveaux national et provincial/territorial**, tout en respectant l'autonomie et la gouvernance des juridictions.
- Assurer un équilibre entre l'harmonisation nationale et des **règles claires en matière d'accès aux données, d'autorisations et de structures de propriété** adaptées à un système sportif fédéré.
- Faciliter le suivi de la conformité aux exigences propres au PNCE, au sport sécuritaire et aux OPTS

4. ÉTENDUE DES TRAVAUX ET LIVRABLES

Les soumissionnaires sont invités à proposer **une solution nationale complète de gestion des adhésions et des inscriptions**, capable de prendre en charge l'ensemble de l'écosystème cycliste canadien.

4.1 Exigences fonctionnelles fondamentales

Membres et inscriptions

- Adhésions individuelles et familiales
- Inscriptions multidisciplinaires et multicatégories
- Structures tarifaires et règles propres aux OPTS

Flexibilité des OPTS

- Contrôle administratif distinct pour CC et chaque OPTS
- Possibilité de personnaliser les flux de travail tout en respectant les normes nationales
- Modèle de données partagé avec des autorisations définies

Gestion des clubs et des événements

- Outils d'adhésion et de renouvellement des clubs
- Homologation et création d'événements, inscription des participants, décharges de responsabilité



- Flux de données automatisés entre les clubs, les PTSO et le CC

Rapports et analyses

- Tableaux de bord pour les clubs, OPTS et CC
- Données d'inscription et données démographiques en temps réel
- Ensembles de données exportables et rapports programmés
- Métadonnées et fonctionnalités de rapports longitudinaux

Gouvernance et sécurité des données

- Propriété claire des données et contrôles d'accès
- Conformité à la législation canadienne en matière de protection de la vie privée (p. ex., la LPRPDE)
- Hébergement sécurisé au Canada
- Pistes de vérification et autorisations basées sur les rôles

Expérience utilisateur

- Interfaces intuitives pour les administrateurs, les membres et les bénévoles
- Conception adaptée aux appareils mobiles
- Bilinguisme (anglais/français)
- Prise en compte de l'accessibilité

5. MISE EN ŒUVRE ET TRANSITION

Les soumissionnaires doivent présenter :

- La méthodologie et le calendrier de mise en œuvre – plan pour le lancement public le 1er janvier 2028
- La stratégie de migration des données (y compris les considérations relatives aux systèmes existants)
- L'approche en matière de gestion du changement et d'intégration
- Les ressources de formation destinées à CC, aux OPTS, aux clubs et aux organisateurs d'événements
- L'assistance continue et les niveaux de service

Les propositions peuvent inclure des options de mise en œuvre par étapes.



6. DURÉE DU CONTRAT

Cyclisme Canada prévoit :

- Une durée initiale de trois à cinq ans, avec des options de renouvellement
- Un déploiement progressif aligné sur les cycles d'inscription saisonniers

La durée exacte du contrat et les étapes clés seront négociées avec le soumissionnaire retenu.

7. EXIGENCES RELATIVES À LA SOUMISSION DES PROPOSITIONS

Les propositions doivent comporter les sections suivantes :

7.1 Présentation du soumissionnaire

- Historique et expérience de l'entreprise
- Expérience dans le domaine des systèmes sportifs nationaux ou fédérés (un atout)
- Clients canadiens pertinents issus du milieu sportif ou des associations

7.2 Solution proposée

- Description détaillée de la plateforme et de l'architecture
- Comment les exigences de la section 4 sont satisfaites
- Approche de personnalisation ou de configuration

7.3 Plan de mise en œuvre

- Calendrier et étapes clés
- Rôles et responsabilités
- Gestion des risques

7.4 Gouvernance et sécurité des données

- Modèle de propriété des données
- Normes en matière de confidentialité et de sécurité
- Environnement d'hébergement

7.5 Structure des coûts

- Coûts de mise en œuvre ponctuels



- Coûts de migration des données
- Frais annuels de licence et d'assistance
- Tarification à la transaction ou par membre (le cas échéant)
- Tout coût facultatif ou future

Tous les coûts doivent être indiqués hors taxes.

7.6 Assistance et niveaux de service

- Horaires d'assistance et délais de réponse
- Procédures d'escalade
- Engagements en matière de disponibilité du système

7.7 Références

- Au moins trois clients comparables
- Noms et coordonnées des personnes à contacter

7.8 Autres produits ou spécifications

- Produits ou fonctionnalités existants qui répondraient à nos besoins
- Suggestions d'améliorations futures

8. PROCESSUS D'ÉVALUATION

Les propositions seront évaluées par Cyclisme Canada en collaboration avec le groupe de travail sur les données.

Les critères d'évaluation comprennent :

- Conformité aux exigences fonctionnelles et stratégiques
- Expérience dans les systèmes multijuridictionnels ou fédérés
- Solidité de la gouvernance et de la sécurité des données
- Expérience utilisateur et capacités de rapports
- Approche de mise en œuvre et atténuation des risques
- Coût et valeur à long terme



Cyclisme Canada se réserve le droit de :

- Demander des démonstrations ou des présentations
- Mener des négociations avec un ou plusieurs fournisseurs
- Accepter ou rejeter tout ou partie des propositions

9. FRAIS DE PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

Tous les frais liés à la préparation et à la soumission d'une offre sont à la charge exclusive du soumissionnaire.

10. PERSONNE À CONTACTER

Toutes les questions et les soumissions doivent être adressées à :

Robyn Skinner

Cyclisme Canada

Courriel : robyn.skinner@cyclingcanada.ca

11. CALENDRIER

- Lancement de l'appel d'offres – 15 juin 2026
- Période de consultation des fournisseurs – du 15 juin au 15 juillet 2026
- Date limite de soumission des propositions – 1er octobre 2026
- Évaluation – du 1er octobre au 1er novembre 2026
- Notification au fournisseur retenu – novembre 2026
- Attribution du contrat – décembre 2026

12. CRITÈRES DE SÉLECTION

- Exigences fonctionnelles et évolutivité – 20 %
- Gouvernance des données, confidentialité et sécurité – 20 %
- Expérience avec les systèmes sportifs fédérés – 15 %
- Capacités de rapports et d'analyse – 15 %
- Intégration, approche de mise en œuvre et gestion des risques – 20 %
- Coût et rapport qualité-prix – 10 %



13. CONDITIONS GÉNÉRALES

- Cette demande de propositions ne constitue pas une offre de contrat
- Cyclisme Canada n'est pas tenu d'accepter la proposition la moins chère
- Les informations fournies peuvent être partagées avec des représentants du CIP à des fins d'évaluation
- Les conditions finales du contrat seront négociées avec le fournisseur retenu